

**Certificat d'examen de types**  
**n° F-02-L-136 du 8 octobre 2002**

**Organisme désigné par**  
**le ministère chargé de l'industrie**  
**par arrêté du 22 août 2001**

**DDC/72/ C030841-D3**

**Ensembles de conversion de volume de gaz de type 1**  
**ACTARIS types SEVC-D MINICOR 110 et SEVC-D MINICOR 210**

-----

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n° 72-866 du 6 septembre 1972 modifié, réglementant la catégorie d'instruments de mesure : compteurs de volume de gaz et de l'arrêté du 5 août 1987 relatif aux ensembles de correction de volume de gaz.

**FABRICANT :**

ACTARIS, Z.I. Chasseneuil, avenue des Temps Modernes, 86360 CHASSENEUIL DU POITOU

**OBJET :**

Le présent certificat complète la décision d'approbation de modèles n° 96.00.371.002.1 du 3 avril 1996 <sup>(1)</sup> relative à l'ensemble de correction de volume de gaz de type 1 modèle SEVC-D, les décisions n° 96.00.371.005.1 du 23 décembre 1996 <sup>(2)</sup>, n° 97.00.371.002.1 du 26 novembre 1997 <sup>(3)</sup>, n° 98.00.370.001.1 du 23 novembre 1998 <sup>(4)</sup>, n° 00.00.371.003.1 du 4 juillet 2000 et n° 01.00.371.001.1 du 5 mars 2001 relatives à l'ensemble de correction de volume de gaz de type 1 modèles SEVC-D/MINICOR 110 et SEVC-D/MINICOR 210

**CARACTERISTIQUES :**

Les ensembles de correction de volume de gaz de type 1 types SEVC-D/MINICOR 110 et SEVC-D/MINICOR 210 diffèrent des modèles approuvés par les décisions précitées par des modifications de logiciel qui engendrent une modification du numéro de la version logiciel qui devient V4.0.

Les fonctionnalités ajoutées n'ont aucune incidence sur les caractéristiques métrologiques des instruments qui sont inchangées.

La modification concerne essentiellement :

- l'optimisation du transfert d'information vers des dispositifs périphériques externes qui ne font pas partie de l'examen de type,
- l'optimisation des enregistrements des alarmes,
- la création d'un journal permettant d'assurer la traçabilité des modifications de certains paramètres métrologiques (accessibles après bris de scellés) ou non métrologiques.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

Les inscriptions réglementaires sont inchangées à l'exception du numéro et de la date du certificat d'examen de type qui sont remplacés par ceux figurant dans le titre du présent certificat.

**DEPOT DE MODELES :**

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/72/C030841-D3 et chez le fabricant.

**VALIDITE :**

Le présent certificat est valable jusqu'au 3 avril 2006.

Pour le Directeur général

Laurence DAGALLIER

Directrice Développement et Certification

- (1) Revue de Métrologie : décembre 1996, page 205
- (2) Revue de Métrologie : décembre 1996, page 582
- (3) Revue de Métrologie : janvier 1998, page 778
- (4) Revue de Métrologie : mars/avril 1999, page 1045